

COUR D'ASSISES DU VAL D'OISE
11 ème SESSION 2018 - 17 septembre au 5 octobre 2018
PRESIDENT : M. Jean-Christophe HULLIN

ROLE	N° Affaire	Personnes concernées	Audiences - Assesseurs - Avocat Général
		REVISION DE LA LISTE DES JURES : LE 17 SEPTEMBRE 2018 À 9H00	lundi 17 Septembre 2018 (09:30), Assesseurs : Mme Seyrane MERINI Mme Sylvaine REIS MP :
1	17/0047	<u>SUR APPEL DE LA COUR D' ASSISES DES HAUTS-DE SEINE (arrêt du 05/07/2017)</u> Détenu à M.A. des Hauts de Seine, M.D. du 26/02/2015, O.P.D.P. du 16/02/2016 et O.P.D.P. du 17/08/2016 Viol sur mineur de quinze ans commis sur une victime mise en contact avec l'auteur des faits grâce à l'utilisation d'un réseau de communication électronique, Agression sexuelle sur mineur de 15 ans commis sur une victime mise en contact avec l'auteur des faits grâce à l'utilisation d'un réseau de communication électronique, CORRUPTION DE MINEUR PAR UNE PERSONNE MISE EN CONTACT AVEC LA VICTIME PAR UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES, PROPOSITIONS SEXUELLES FAITES A UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR UTILISANT UN MOYEN DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE ET SUIVIES D'UNE RENCONTRE et fixation, enregistrement et transmission l'image ou la représentation présentant un caractère pornographique d'un mineur Assisté par Me MATHIAS Eric Parties Civiles : Représenté ou assisté par Me REMY Florence Représentée ou assistée par Me REMY Florence Représenté ou assisté par Me REMY Florence	lundi 17 Septembre 2018 (14:00), mardi 18 Septembre 2018 (09:30) et mercredi 19 Septembre 2018 (09:30) Assesseurs : Mme Sophie BAUDIS Mme Aurélie SARTHE MP : M. Didier PEYRAT
2	16/0016	Contrôle judiciaire, O.C.J. du 05/02/2014 VIOLS SUR UN MINEUR DE QUINZE ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME Assisté par Me VERMANT Florence Parties Civiles : Représentée ou assistée par Me DASILVA Guina Représentée ou assistée par Me DASILVA Guina Représenté ou assisté par Me DASILVA Guina	Jeudi 20 Septembre 2018 (09:30), vendredi 21 Septembre 2018 (09:30) et lundi 24 Septembre 2018 (09:30) Assesseurs : Mme Régine VAN-DAELE Mme Eloïse SENÉ MP : Mme Elodie CASANOVAS
3	18/0001	Détenu à Maison d'Arrêt du Val d'Oise, M.D. du 22/04/2016, O.P.D.P. du 14/04/2017 et O.P.D.P. du 10/10/2017 TENTATIVE DE MEURTRE PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE Assisté par Me PANIER Jean-Laurent Partie Civile : Représentée ou assistée par Me BERNE Vanessa	mardi 25 Septembre 2018 (09:30) et mercredi 26 Septembre 2018 (09:30) Assesseurs : Mme Alice MAZENC Mme Candice DAGHESTANI MP : Mme MELOIS Martine

ROLE	N° Affaire	Personnes concernées	Audiences - Assesseurs - Avocat Général
4	17/0048	<p>Détenu à Maison d'Arrêt du Val d'Oise, M.D. du 12/03/2016 et O.P.D.P. du 22/02/2017</p> <p>TENTATIVE DE MEURTRE PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE Assisté par Me ADJAS Khalifa</p> <p>Partie Civile : Représentée ou assistée par Me CESAR Leslie (SELARL LACLUSE &CESAR)</p>	<p>jeudi 27 Septembre 2018 (09:30) et vendredi 28 Septembre 2018 (09:30)</p> <p>Assesseurs : Mme Stéphanie CITRAY M. Laurent LASSALE</p> <p>MP : M. Nicolas LESBRE</p>
5	17/0054	<p>Contrôle judiciaire, M.D.D.D. du 14/04/2016, M.D. du 19/04/2016 et M.L. ss C.J. du 13/12/2016</p> <p>VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE et VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE Assisté par Me MENAGE Marion</p> <p>Contrôle judiciaire, M.D. du 14/04/2016, O.P.D.P. du 27/03/2017, M.L. ss C.J. du 23/05/2017 et Ord. Modif. CJ du 04/07/2017</p> <p>DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES, VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE et VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE Assisté par Me TRAYNARD Guillaume</p> <p>Détenu à Centre Pénitentiaire BEAUVAIS, M.D. du 14/04/2016, O.P.D.P. du 27/03/2017 et O.P.D.P. du 25/09/2017</p> <p>DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES, VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE et VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE Assisté par Me PIGASSE Thomas</p> <p>Contrôle judiciaire, M.D. du 29/12/2015, A.C.J. du 28/04/2016 et Ord. Modif. CJ du 27/04/2017</p> <p>VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE et VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE Assisté par Me NATHAN Marie-Cécile</p> <p>Contrôle judiciaire, O.C.J. du 14/04/2016</p> <p>VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE et VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE DE MUTILATION OU INFIRMITE PERMANENTE Assisté par Me AGUILLON Frédéric</p> <p>Parties Civiles : Représenté ou assisté par Me ANDRE Laëtitia</p> <p>Représenté ou assisté par Me BENAYOUN Matthieu</p>	<p>lundi 01 Octobre 2018 (09:30), mardi 02 Octobre 2018 (09:30), mercredi 03 Octobre 2018 (09:30), jeudi 04 Octobre 2018 (09:30) et vendredi 05 Octobre 2018 (09:30)</p> <p>Assesseurs : Mme Sophie BAUDIS Mme Chloé ROUX</p> <p>MP : M. Marc LIFCHITZ</p>

ROLE PROPOSE PAR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,

PONTOISE, le

VU ET APPROUVE PAR LE PRESIDENT DE LA COUR D'ASSISES DU VAL D'OISE,

PONTOISE, le